Interview

B. Beaudoin : « Il faut réhabiliter l'impôt »

Fiscalité, retraites, emploi, services publics… Le secrétaire départemental du Syndicat CGT des finances publiques, Boris Beaudoin, se livre à un tour d'horizon de l'actualité.

DANS UN contexte marqué par le mécontentement ambiant de l'opinion publique vis-à-vis de l'action du Gouvernement, illustré notamment par la montée du ras-le-bol fiscal, le secrétaire départemental du Syndicat CGT des finances publiques de la Haute-Garonne, Boris Beaudoin, fait le point sur les luttes menées par son organisation syndicale. Il appelle notamment à une « *réhabilitation de l'impôt à travers une refonte profonde du système fiscal* ». Entretien.

Boris Beaudoin, secrétaire départemental du Syndicat CGT des finances publiques de Haute-Garonne.

La politique fiscale du Gouvernement suscite beaucoup de mécontentement dans l'opinion publique. Quelle est la position de la CGT sur le sujet ?

Nous pensons qu'il faut arrêter de parler de ras-le-bol fiscal et plutôt travailler à une réhabilitation de l'impôt. Pour cela, il faut se lancer dans une refonte profonde du système fiscal qui doit passer par un bilan contradictoire des différents outils qui existent actuellement en matière de fiscalité. C'est ainsi que nous pourrons avoir une fiscalité beaucoup plus juste pour l'ensemble des citoyens, telle qu'elle était d'ailleurs déjà définie dans l'article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 qui précise que « pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable » et que celle-ci « doit être répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ».

Quelles sont justement les pistes de travail avancées par votre organisation syndicale ?

Toutes les propositions de la CGT en matière de fiscalité sont réunies sur le site « www. justicefiscale.fr ». Il y a déjà les questions de la fraude fiscale et de l'évasion fiscale. Selon un rapport de la commission européenne cela représente 2000 milliards au niveau européen soit l'équivalent du PIB de la France. Pour la France on estime le montant total de la fraude entre 60 et 80 milliards. Des propositions ont été faites pour renforcer la législation contre la fraude fiscale et avoir des moyens d'actions supplémentaires pour lutter contre les paradis fiscaux. Mais il faut que cela soit accompagné de moyens humains dans les administrations des finances publiques. Au contraire, ces dix dernières années, ce sont 20000 sur 140000 emplois qui y ont été supprimés. Et le projet de loi des finances 2014 prévoit 2000 suppressions supplémentaires. Si l'on veut que la lutte contre la fraude fiscale soit efficace, il faut aussi y mettre des moyens humains.

Et en ce qui concerne la TVA ?

La situation est identique. La Commission européenne a estimé la fraude sur la TVA à près de 32 milliards d'euros en France. Mais au lieu de s'attaquer à cette problématique, le Gouvernement annonce une augmentation de la TVA de 0,4 point au 1er janvier 2014 pour financer le Crédit d'impôt compétitivité emploi. Alors même que l'on sait que la TVA est l'impôt le plus injuste puisque moins l'on gagne d'argent plus l'on en ressent le poids. Dans le même esprit, il serait temps de s'attaquer aux niches fiscales qui n'ont jamais montré leur efficacité et ne sont là que pour favoriser l'optimisation fiscale en permettant aux plus riches de s'engouffrer dans tous les dispositifs leur permettant de payer moins d'impôts. Encore une fois, nous demandons un bilan contradictoire de l'ensemble de la fiscalité en regardant également la fiscalité des entreprises. Chaque année ce sont près de 200 milliards d'exonérations de cotisations patronales qui sont accordées aux entreprises alors que le chômage continue d'augmenter… Il y a aussi le crédit d'impôt recherche et développement dont certaines sociétés comme Sanofi ont profité à foison avant de finalement annoncer des suppressions d'emploi.

Parmi les luttes du moment figure également le soutien apporté aux services publics ?

Avec le changement de Gouvernement, la Révision générale des politiques publiques a été enterrée pour laisser place au projet de modernisation de l'action publique. Mais les services publics continuent à faire l'objet de certaines attaques et nous restons donc vigilants. Je fais notamment référence à certaines coupes sombres en matière d'emploi de fonctionnaires publics ou au fait que soit constamment pointées du doigt des dépenses trop importantes dans les budgets des collectivités territoriales alors que ces dernières participent à près de 70 % à l'investissement public. Nous avons parfois l'impression de ne pas toujours être entendus par ce Gouvernement quant à des revendications qui sont pourtant légitimes en matière d'emploi. Dans le même temps, les revendications du patronat semblent quant à elles beaucoup plus écoutées.

Vous demandez donc plus de moyens humains dans la fonction publique ?

Il faut déjà stopper les suppressions de poste pour que les agents aient les moyens d'accomplir l'ensemble de leurs missions. Si l'on prend le cas des finances publiques, on oriente tout autour de la dématérialisation. Mais il faudrait aussi parler d'humanisation. Car ce lien humain, dans un contexte de crise, doit être renforcé. Il y a aujourd'hui de plus en plus d'agressivité, dans les contacts au guichet, au téléphone… Tout cela a pour conséquence un surmenage de certains agents, une hausse des arrêts de travail… Un rapport de la médecine préventive sur les 145000 fonctionnaires de Bercy tire la sonnette d'alarme. On y apprend qu'en 2012, 26 agents du ministère ont mis fin à leur jour et 13 tentatives de suicides ont été recensées dans les locaux de l'administration des finances publiques. On note aussi une hausse de 40 % des plaintes pour souffrance ou mal-être auprès des médecins du travail par rapport à 2009.

La CGT s'est aussi mobilisée sur le front des retraites…

La réforme annoncée en août dernier consiste à une hausse de la durée de cotisation avec un passage à 43 annuités. C'est un leurre à une époque où la moyenne d'âge à laquelle on commence à travailler est de 23 ans. Cette réforme prévoit par ailleurs une augmentation des cotisations salariales et des cotisations patronales. Sauf que pour ces dernières, la hausse sera compensée par le transfert d'une partie des cotisations de la branche famille. Une fois de plus on a l'impression que le Gouvernement a écouté les sirènes du patronat et non des salariés. Cette réforme est basée sur l'idée qu'on vit plus longtemps et qu'il faut donc travailler plus longtemps. On est donc sur un débat philosophique et l'on s'aperçoit qu'il est de ce fait plus difficile de mobiliser les salariés autour de ce combat. Nous sommes également dans un contexte où il est en plus difficile d'établir un rapport de force, les jours de grève pesant rapidement et très lourdement sur la situation économique de certains foyers. C'est aussi une réforme qui ne touche pas toutes les générations… Pour toutes ces raisons, la mobilisation a été difficile, les salariés préférant aujourd'hui se retrouver autour d'actions plus concrètes qui touchent à leur travail au quotidien.

Aujourd'hui, la déception est donc au rendez-vous quant à l'action du Gouvernement ?

Il y avait un véritable espoir avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et la CGT s'était d'ailleurs positionnée en tirant le bilan dévastateur de la politique de Nicolas Sarkozy. Aujourd'hui, après la non-révision du Traité Sarkozy Merkel, l'accord national interprofessionnel, le remplacement de la Révision générale des politiques publiques par le projet de modernisation de l'action publique, il y a de quoi être déçu et se poser des questions sur la perspective politique de ce Gouvernement dont on a l'impression qu'il a tendance à mieux entendre de son oreille droite que gauche. S'il ne faut pas nier qu'il y a eu des petites avancées sociétales par rapport à l'ère Sarkozy, comme par exemple la loi sur le mariage pour tous, on se dit que sur le global on est encore loin du compte et que beaucoup de décisions prises notamment en matière d'emploi sont contradictoires. Nos revendications n'ont pas changé et nous aimerions que ce Gouvernement y soit plus attentif pour évacuer une frustration montante au sein des salariés.

Propos recueillis par Paul Halbedel

L'Union locale de Revel se réunit

L'Union locale des syndicats CGT de Revel tiendra sa réunion mensuelle le mardi 12 novembre, de 18h à 19h30, dans la Maison des associations de Revel (60 rue Notre dame). Elle est ouverte à tous les salariés rencontrant des problèmes dans leur activité professionnelle et/ou désirant se renseigner sur leurs droits. Un tour d'horizon de l'actualité sociale et politique du moment sera notamment à l'ordre du jour.